



Fiche d'information

Date :

26 septembre 2024

L'effet démographique dans l'assurance obligatoire des soins en Suisse

Introduction

Dans l'assurance obligatoire des soins (AOS), les coûts des prestations médicales augmentent de manière constante. Cette hausse est notamment due à l'évolution démographique (« effet démographique »). Celle-ci regroupe différents facteurs d'influence, comme le vieillissement de la population, l'immigration, l'émigration, le taux de natalité et l'allongement de l'espérance de vie. La hausse s'explique aussi par une augmentation des maladies, les progrès médico-techniques, la croissance des volumes et l'évolution des prix.

Base de calcul

L'OFSP calcule l'effet démographique en se fondant sur les données de la statistique de l'assurance-maladie obligatoire de l'OFSP¹ et sur la statistique de la compensation des risques de l'Institution commune LAMal², laquelle présente, pour chaque canton, des prestations et des effectifs pour 16 tranches d'âge.

L'effet démographique sur une année est calculé en partant du principe que les prestations par personne dans chacune de ces tranches d'âge restent constantes d'une année à l'autre. Seul l'effectif varie. La valeur ainsi obtenue indique uniquement la hausse des coûts imputable à l'évolution de la structure démographique. Ainsi, l'augmentation totale des coûts peut être décomposée entre l'effet démographique et les autres facteurs liés à l'évolution des coûts.

¹ OFSP : Statistique de l'assurance-maladie obligatoire 2015-2023. Tableau KV203N_STATKV20xx. Consultable en ligne à l'adresse : www.ofsp.admin.ch > Chiffres & statistiques > Statistique de l'assurance-maladie obligatoire.

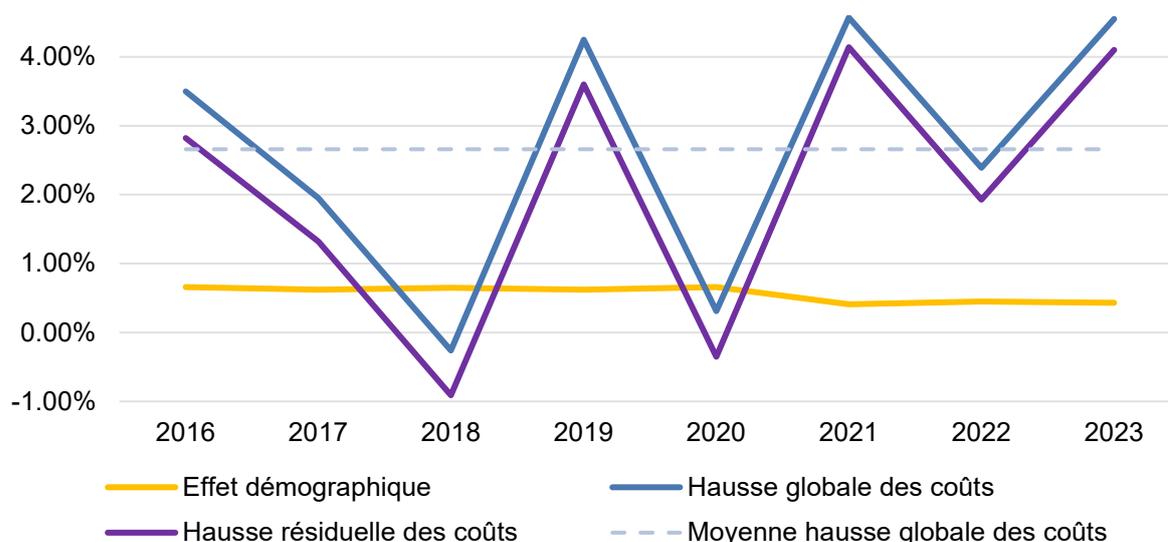
² Institution commune LAMal : statistique compensation des risques 2015-2023. Consultable en ligne à l'adresse : www.kvg.org/fr/ > Assureurs > Compensation des risques > Circulaires et statistiques.

Informations complémentaires :

Office fédéral de la santé publique, division Communication et campagnes, media@bag.admin.ch www.bag.admin.ch

Résultats

Évolution des coûts dans l'assurance obligatoire des soins (CH)



Entre 2015 et 2023, les coûts de la partie de l'AOS financée par les primes ont augmenté en moyenne de 2,7 % par année. L'effet démographique y a contribué à hauteur de 0,6 points de pourcentage. En d'autres termes, il représente en moyenne un peu moins d'un quart de la hausse des coûts. Alors que la hausse globale des coûts varie d'une année à l'autre, la contribution absolue de l'effet démographique est stable à un peu plus d'un demi-point de pourcentage.

D'autres analyses parviennent à des résultats comparables. La ZHAW³ estime que pour la période de 2012 à 2017, la contribution du vieillissement sur l'augmentation totale des coûts de la santé (y c. des assurances complémentaires) est de 0,5 %. L'institut CSS⁴ calcule quant à lui que pour la période comprise entre 2012 et 2021, ce facteur a représenté un septième de l'augmentation des coûts, soit 0,4 % pour cette période. Selon santésuisse⁵, il a contribué entre 2012 et 2019 à 22 % de la hausse des coûts, ce qui correspond à 0,66 %.

L'effet démographique : situation dans les cantons

L'effet démographique sur l'augmentation des coûts peut être calculé pour chaque canton. Sur la carte ci-dessous, l'augmentation moyenne des coûts est indiquée en orange par canton sur les années 2015 à 2023 ; la valeur en bleu indique l'effet démographique annuel moyen. Il existe des écarts importants d'un canton à l'autre. En particulier, l'effet démographique s'élève à -0,24 points de pourcentage dans un canton, alors que les valeurs les plus élevées se situent entre 1 et 1,2 points de pourcentage. Plusieurs facteurs expliquent ces écarts. Le système de santé fédéraliste et l'évolution démographique spécifique à chaque canton jouent un rôle essentiel à cet égard.

³ ZHAW: Rahmendokument zur Analyse der Kostenentwicklung in der obligatorischen Krankenpflegeversicherung. Rapport rédigé sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique. Septembre 2023. Consultable en ligne à l'adresse : www.ofsp.admin.ch > L'OFSP > Publications > Rapports de recherche > Rapports de recherche assurance-maladie et accidents

⁴ Chuard-Keller, Caroline, Christian P.R. Schmid und Nicolas Schreiner (2024), «Entwicklung der Gesundheitskosten 2012 – 2021», CSS Institut Report 24-01, Juli 2024. Consultable en ligne à l'adresse : [Moteurs des coûts de la santé : le facteur démographique est surestimé \(css.ch\)](https://www.css.ch/moteurs-des-couts-de-la-sante-le-facteur-demographique-est-surestimé).

⁵ Santésuisse : Coûts de la santé durant la pandémie : comparaison de la Suisse et des cantons. Septembre 2021. Consultable à l'adresse : [L'âge n'influe que modérément sur la croissance des coûts - Santésuisse - les assureurs-maladie suisses \(santesuisse.ch\)](https://www.santesuisse.ch/l-age-n-influe-que-moderement-sur-la-croissance-des-couts).

Informations complémentaires :

Office fédéral de la santé publique, division Communication et campagnes, media@bag.admin.ch www.bag.admin.ch

